



Accusé de réception en préfecture
02B-242000354-20240212-BUR-AG-24-007-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception préfecture : 20/02/2024

**CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA**

Bureau du 12 février 2024

**DELIBERATION DU BUREAU
DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BASTIA**

OBJET : Attribution du marché n°23008DTIST : Maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella

L'an Deux Mille vingt-quatre, le 12 février à 9h, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga, sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

PRÉSENTS : Emmanuelle de GENTILI, Leslie PELLEGRINI, Jean-Charles LEONARDI, Jean-Louis MILANI, Gérard ROMITI, Pierre SAVELLI, Michel ROSSI, Louis POZZO DI BORGO, Serge LINALE,

ABSENTS : Michel SIMONPIETRI, Gilles SIMEONI, Jean-Jacques PADOVANI, Marie-Hélène PADOVANI

Nombre de membres composant le Bureau : 13
Nombre de membres en exercice : 13
Quorum : 7

Votants : 9
Pour : 9
Contre : -
Abstention : -

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

OBJET : Attribution du marché n°23008DTIST : Maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire d'agglomération de Bastia en date du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue au Bureau en matière de commande publique, la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fourniture et service d'un montant égal ou supérieur au seuil défini à l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique et inférieur au seuil de procédure défini dans l'avis relatif au seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique ;

Vu la consultation n°23008DTIST, lancée le 15 décembre 2023 sous forme de procédure adaptée ouverte pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella ;

Vu l'analyse des offres effectuée par la Direction des Travaux, de l'Ingénierie et des Services Techniques de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** ;

APPROUVE

La procédure adaptée engagée pour l'attribution du marché public n°23008DTIST (maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella) ;

DÉCIDE

D'attribuer le marché n°23008DTIST, concernant la maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella, au groupement « SARL CETEC INGENIERIE ET CONSEIL sise 20200 Bastia (mandataire / Siret 532 818 549 00026) / INTERVIA ETUDES », pour un forfait de rémunération définitif de 112 655,00 € HT ;

AUTORISE

Le Président à signer le marché n°23008DTIST concernant la maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella ;

OBJET : Attribution du marché n°23008DTIST : Maîtrise d'œuvre partielle de création d'une voie verte entre la route Royale et la route de l'Arinella

DIT

Que les crédits sont prévus au budget principal de la Communauté d'Agglomération de Bastia, AP3023 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT

[Signature]
Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **20 FEV. 2024**
et publication ou notification
du **20 FEV. 2024**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora MOGHRAOUI